



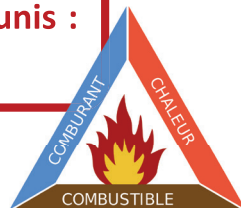
Les bons réflexes en cas d'incendie

www.apst41.fr

A.P.S.T. Loir-et-Cher
1/3 rue Michel Bégon
41018 Blois Cedex
02 54 52 41 41

Les bons reflexes en cas d'incendie

Le risque d'incendie ne peut être présent que si les trois éléments du triangle de feu sont réunis : chaleur, comburant, combustible.



Anticiper pour mieux maîtriser



- **Localiser** les sorties de secours, les extincteurs et le point de rassemblement.
- Consulter le **plan d'évacuation**.
- **Identifier le personnel formé** aux consignes de sécurité-incendie et/ou serre-file et/ou guide-file.
- Participer aux **exercices d'évacuation**.

Extincteur, mode d'emploi

1. **Prévenir**
ou faire prévenir les secours.

2. **Prendre l'extincteur**
et le poser au sol.

3. **Retirer horizontalement la goupille** située au niveau de la poignée de l'extincteur.

4. **Abaiss**er ou lever (selon le type d'extincteur) la poignée pour percuter l'extincteur.

5. **Prendre l'extincteur**
et faire un essai dans le vide.

6. **Garder l'extincteur en main et viser avec la lance la base des flammes**. Essayer de mettre l'extincteur à hauteur de votre visage pour s'assurer d'une meilleure protection.

7. **Effectuer des mouvements de balayage** en appuyant par à-coup sur la poignée de l'extincteur.



Réglementation sur les extincteurs :

- un extincteur par 200 m² et par niveau
- un contrôle périodique par un organisme agréé
- une sensibilisation régulière du personnel (exercices d'évacuation et d'utilisation)

Art R. 4227-28 et suivants du C. du travail



Quels extincteurs pour quels types de feu ?

Types d'extincteurs Types de feu	Extincteur A (contient de l'eau pulvérisée)	Extincteur AB (contient de l'eau pulvérisée avec un additif)	Extincteur BC (contient du CO ₂)	Extincteur D (extincteur à poudre, sable sec ou terre sèche)
Classe A : feux de bois, papiers, tissu, plastique, déchets,...	Oui	Oui		
Classe B : feux d'hydrocarbures, alcool, solvants, acétone, paraffine, goudrons, vernis, huiles, peinture, câbles électriques,...		Oui	Oui, s'ils ne sont pas trop étendus. Pour les feux de gaz, veuillez à fermer la vanne d'alimentation. 	
Classe C : feux de propane, butane, méthane,...			Risque d'explosion en cas de soufflage de la flamme.	
Classe D : feux de limaille de fer, phosphore, poudre d'aluminium, poudre de magnésium, titane,...				Oui, surtout ne pas utiliser d'eau sur ce type de feu car il y a un risque d'explosion.
Classe F : feux d'huiles et graisses végétales ou animales.			Oui, il est également possible d'éteindre ces feux en recouvrant le récipient avec un couvercle, une couverture anti-feu ou une serpillière humide (sans gouttes d'eau qui gouttent).	

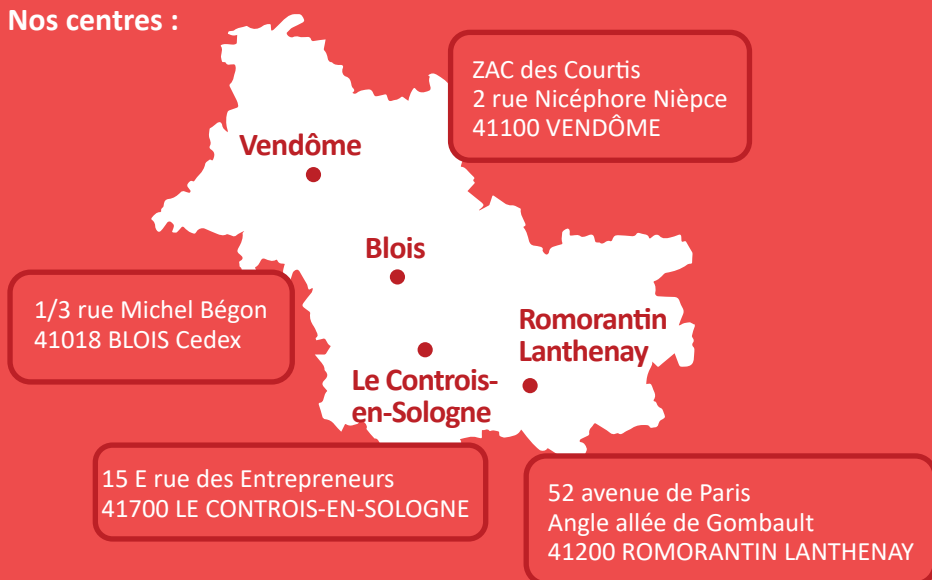
Pour plus d'informations, contactez votre médecin du travail !

Créée le 7 octobre 1947, l'A.P.S.T. Loir-et-Cher est constituée sous la forme d'association (Loi 1901) à but non lucratif.

Elle est mandatée par les entreprises adhérentes pour assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Titulaire d'un agrément délivré pour 5 ans par la DREETS, l'association suit près de 60 000 salariés et couvre l'ensemble des secteurs d'activités des entreprises du département, à l'exception des secteurs agricole et bâtiment/travaux publics.

Nos centres :



Suivez-nous sur



**APST41 - Service de Prévention
et Santé au Travail**

